



Association Polybau

Plan de formation

Ordonnance du SEFRI concernant la formation professionnelle pour

Champ professionnel Enveloppe des édifices

Praticienne en étanchéité / Praticien en étanchéité AFP

Praticienne couvreuse / Praticien couvreur AFP

Praticienne en construction de façades / Praticien en construction de façades AFP

Praticienne en construction d'échafaudages / Praticien en échafaudage AFP

Praticienne en montage de stores / Praticien en montage de stores AFP

du

Numéro de profession

Projet de version consultation 7 du 13.10.2015

Table des matières

1. Introduction

2. Bases de pédagogie professionnelle

- 2.1 Introduction à l'orientation de compétences opérationnelles
- 2.2 Vue d'ensemble des quatre dimensions de compétences d'une compétence opérationnelle
- 2.3 Niveaux taxonomiques des objectifs évaluateurs
- 2.4 Collaboration des lieux d'apprentissage

3. Profil de qualification

- I. Profil du métier
- II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles professionnelles
- III. Niveau d'exigences

4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences professionnelles et objectifs de performances par lieu d'apprentissage

- 4.1 Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles interprofessionnels
- 4.2 Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle des praticiens en étanchéité AFP
- 4.3 Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle des praticiens couvreurs AFP
- 4.4 Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle des praticiens en construction de façades EFZ
- 4.5 Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle des praticiens en échafaudages AFP
- 4.6 Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle des praticiens en montage de stores AFP

Approbation et entrée en vigueur

Annexe 1: Répertoire des instruments visant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale

Annexe 2: Mesures d'accompagnement pour la sécurité au travail et pour la protection de la santé

Annexe 3: Répartition sur les lieux d'apprentissage

Glossaire

Liste des abréviations

OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFSP	Office fédéral de la santé publique
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle (loi sur la formation professionnelle), 2004
OFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
OrFo	Ordonnance sur la formation professionnelle
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
OrTra	Organisations du monde du travail (association professionnelle)
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
CFSP	Conférence suisse des offices de formation professionnelle
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière
SECO	Secrétariat d'État à l'économie
Suva	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
CiP	Cours interprofessionnels
AB	Praticienne en étanchéité / Praticien en étanchéité AFP
CO	Praticienne coureuse / Praticien coureur AFP
FA	Praticienne en construction de façades / Praticien en construction de façades AFP
GE	Praticienne en construction d'échafaudages / Praticien en échafaudage AFP
ST	Praticienne en montage de stores / Praticien en montage de stores AFP

1. Introduction

En tant qu'instrument de promotion de la qualité¹ de la formation professionnelle de base pour les métiers du domaine professionnel d'enveloppe des édifices avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les apprenants doivent acquérir jusqu'à l'achèvement de la qualification. En même temps, il soutient les personnes responsables de la formation dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises lors de la planification et de la mise en œuvre de la formation.

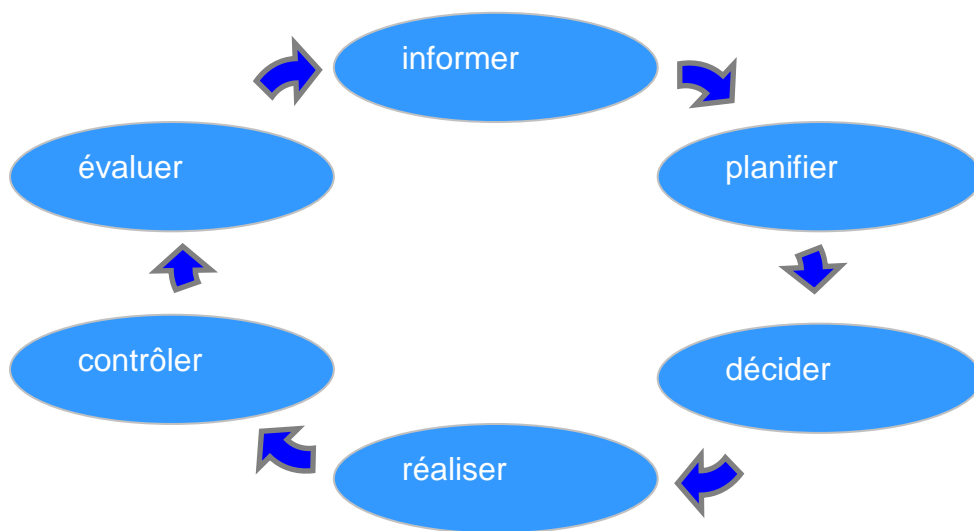
Le plan de formation sert de guide pour les apprenants durant leur formation.

¹ voir Art. 12 alinéa 1 lettre c Ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle OFPr et Art. [chiffre] de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle de base ((Ordonnance sur la formation professionnelle OrFo) pour le domaine professionnel d'enveloppe des édifices.

2. Bases de pédagogie professionnelle

2.1 Orientation vers les compétences opérationnelles

En tant que fondement du concept de formation de l'enveloppe des édifices, la dite **orientation vers les compétences opérationnelles** est déterminante (orientation professionnelle). Grâce à ces mesures, les exigences professionnelles sont maîtrisées systématiquement et "de manière holistique".



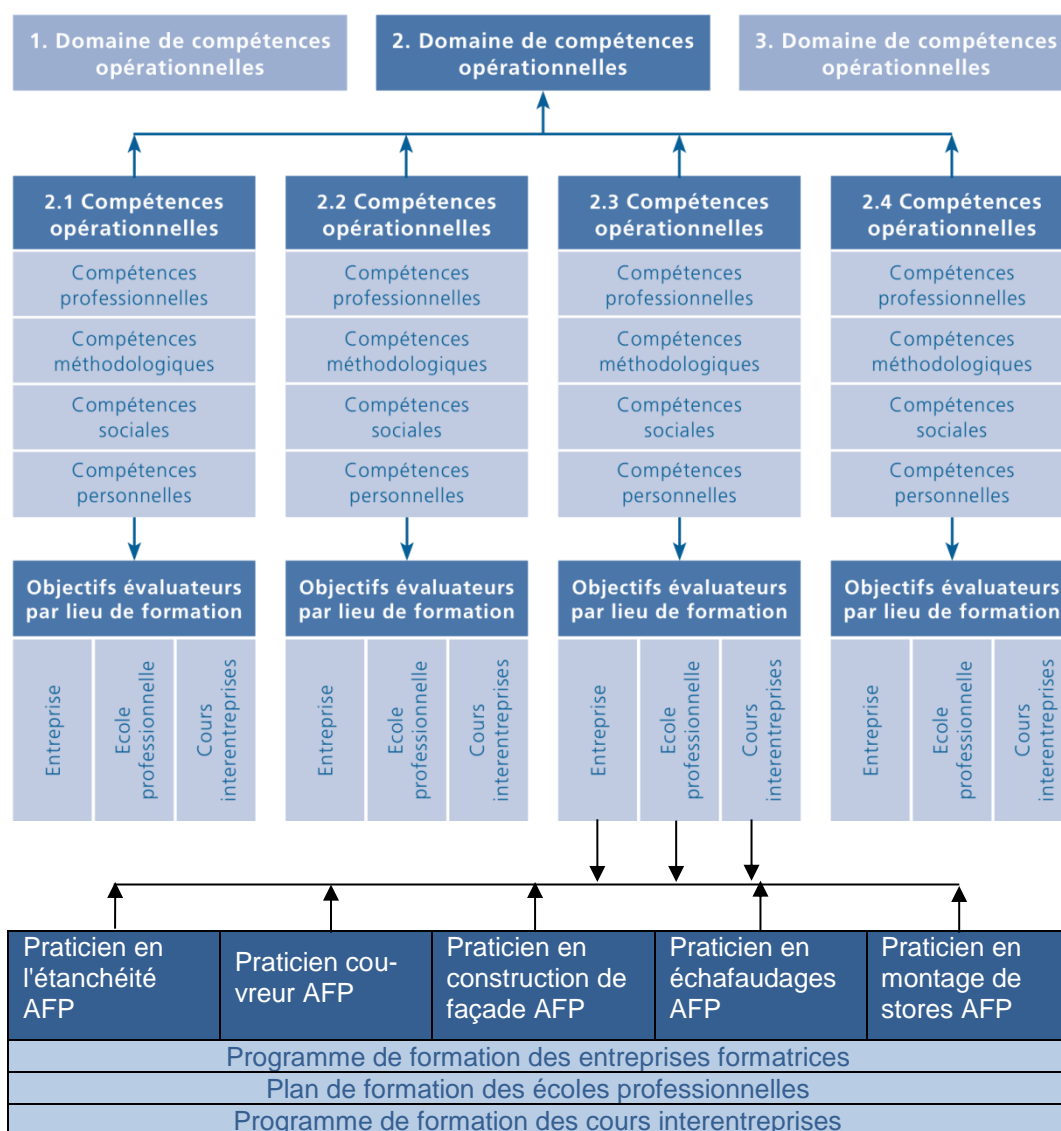
Pour cela, il nous faut encourager dans une approche holistique de la formation, toujours davantage de capacités de planification et de prise de décision ainsi que la phase de contrôle et d'évaluation, en plus de l'exécution. Cela crée l'exigence que la théorie et la pratique doivent être mis en réseau de manière très stricte.

2.2 Introduction à l'orientation de compétences opérationnelles

Le présent plan de formation est le fondement de l'éducation professionnelle dans le domaine professionnel d'enveloppe des édifices. L'objectif de la formation professionnelle de base est la gestion compétente des situations opérationnelles typiques de la profession. Afin de réussir, les apprenants acquièrent les compétences opérationnelles décrites dans le présent plan de formation durant leur cycle de formation. Celles-ci devraient être considérées comme des normes minimales pour la formation et elles doivent définir ce qui peut être vérifié au maximum dans le processus de qualification.

Le plan de formation concrétise les compétences opérationnelles à acquérir. Celles-ci sont représentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs de performances.

Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs de performances par lieu d'apprentissage



Les métiers du domaine professionnel d'enveloppe des édifices comprennent **3 domaines de compétences opérationnelles**. Ceux-ci décrivent et justifient les champs d'activité de la profession et les délimitent entre eux.

Exemple: Domaine de compétences opérationnelles 3 Pose ou montage des systèmes

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un certain nombre de **compétences opérationnelles**. Ainsi, dans le domaine de compétences opérationnelles de pose ou de montage de systèmes, 5 compétences opérationnelles sont groupées. Celles-ci correspondent à des situations opérationnelles professionnelles typiques. Le comportement attendu que l'apprenant devrait montrer dans cette situation y est

décrit. Chaque compétence opérationnelle implique quatre dimensions, à savoir compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales (voir 2.2); celles-ci sont intégrées dans les objectifs de performances.

Afin d'assurer que l'entreprise formatrice, l'école professionnelle ainsi que les cours interentreprises apportent leur contribution correspondante au développement de la compétence opérationnelle respective, les compétences opérationnelles sont concrétisées par des **objectifs de performances par emplacement d'apprentissage**. En vue d'une coopération optimale entre les lieux d'apprentissage, les objectifs de performances sont mutuellement coordonnés (voir 2.3).

2.3 Vue d'ensemble des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles comprennent les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Afin que les spécialistes d'enveloppe des édifices continuent d'exister sur le marché du travail, les jeunes professionnels feront l'acquisition de ces compétences dans le cadre de leur formation de base, intégralement et sur tous les lieux de formation (entreprise formatrice, école professionnelle, cours interentreprises). La représentation suivante montre une vue d'ensemble du et de l'interaction entre les quatre dimensions d'une compétence opérationnelle.

Compétence opérationnelle



2.4 Niveaux taxonomiques des objectifs de performances (selon Bloom)

Chaque objectif de performances est évalué par un niveau taxonomique (niveau K1 à K6). Le niveau K exprime la complexité de l'objectif de performances. Concrètement, ils signifient:

Niveaux	Terme	Description
K 1	Savoir	Les spécialistes de l'enveloppe des édifices transmettent leur savoir acquis et l'appellent dans une situation similaire. Exemple: Décrire les couches individuelles sur l'enveloppe de l'édifice (K1)
K 2	Comprendre	Les spécialistes de l'enveloppe des édifices expliquent ou décrivent le savoir acquis avec leurs propres termes. Exemple: Expliquer la manipulation de substances dangereuses (K2)
K 3	Appliquer	Les spécialistes de l'enveloppe des édifices appliquent les technologies/compétences dans différentes situations. Exemple: Exécuter les travaux en exploitant le potentiel d'efficacité énergétique (K3)
K 4	Analyse	Les spécialistes de l'enveloppe des édifices analysent une situation complexe, c.-à-d. ils hiérarchisent les éléments individuels, découvrent les relations entre les différents éléments et trouvent les caractéristiques structurelles. Estimer les influences climatiques sur les ouvrages (K4)
K 5	Synthèse	Les spécialistes de l'enveloppe des édifices combinent les différents éléments d'une situation et les intègrent dans un ensemble Exemple: Justifier la nécessité d'un échafaudage (K5)
K 6	Évaluer	Les spécialistes de l'enveloppe des édifices évaluent une situation plus ou moins complexe sur la base de certains critères. Exemple: Évaluer la nature du support (K6)

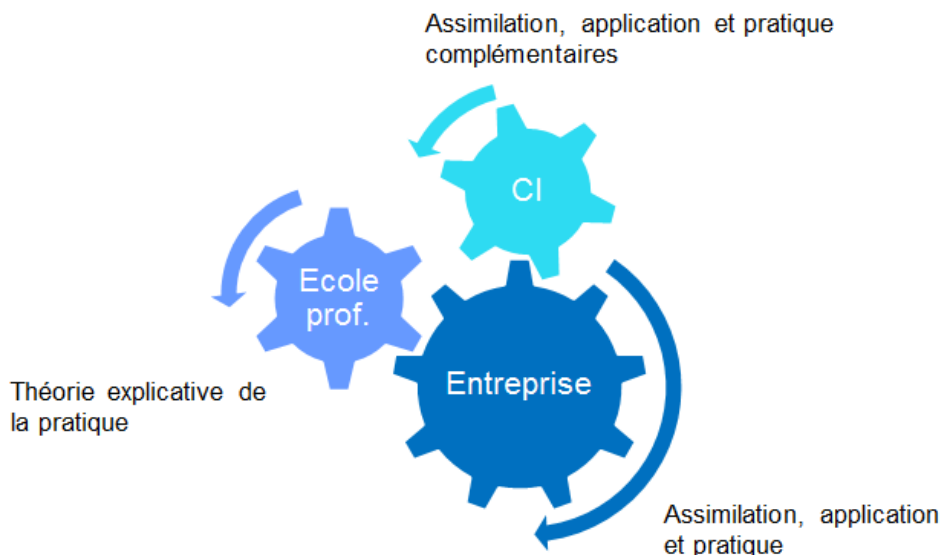
2.5 Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (en ce qui concerne les contenus, les méthodes de travail, le calendrier, les pratiques de la profession) sont une condition importante du succès de la formation professionnelle de base. Les apprenants doivent être soutenus tout au long de la formation afin de mettre en relation la théorie et la pratique. De ce fait, une collaboration entre les lieux de formation est primordiale, la transmission des compétences opérationnelles est une tâche commune. Chaque lieu de formation apporte sa contribution aux autres lieux de formation. Grâce à une bonne collaboration, chaque lieu de formation peut vérifier et optimiser sa contribution en continu. Cela augmente la qualité de la formation professionnelle de base.

La contribution spécifique des lieux de formation peut être résumée comme suit:

- L'entreprise formatrice transmet la formation en pratique professionnelle.
- L'école professionnelle dispense la formation scolaire, qui se compose de l'enseignement dans les connaissances professionnelles, les connaissances générales et les sports.
- Les cours interprofessionnels servent à la transmission et à l'acquisition des compétences de base et complètent la formation de la pratique professionnelle et de la formation scolaire, là où les activités professionnelles à acquérir le demandent.

L'interaction des sites de formation peut être représentée comme suit:



Une mise en œuvre réussie de la coopération entre les lieux de formation est soutenue par les instruments appropriés pour la promotion de la qualité de la formation professionnelle de base (voir annexe).

3. Profil de qualification

Le profil de qualification comprend le profil professionnel et le niveau d'exigences de la profession ainsi que la vue d'ensemble des compétences opérationnelles groupées dans les domaines de compétences opérationnelles, dont une personne professionnelle qualifiée doit disposer afin d'exercer la profession avec le niveau de compétences nécessaires.

Outre la concrétisation des objectifs de performances contenus dans le présent plan de formation, le profil de qualification est également utilisé par exemple comme base de l'attribution du certificat de formation professionnelle dans le cadre national de certification (CNC-CH), pour la création du supplément descriptif du certificat ou également pour la création des procédures de qualification.

I. Profil du métier

Domaines de travail

Les spécialistes de l'enveloppe des édifices sont actifs dans le domaine des bâtiments et des constructions. Ils procèdent à l'habillage des façades, couvrent les toits et réalisent des joints. Le montage d'échafaudages et d'échafaudages spéciaux tels que les tribunes et les passerelles ainsi que l'installation de protections contre le soleil et les intempéries.

Compétences opérationnelles les plus importantes

Les objectifs pédagogiques sont structurés en trois domaines de compétence opérationnelle.

1. Appliquer les prescriptions et mesures de sécurité au travail, de la protection de la santé et de l'environnement.
 2. Poser des couches et systèmes sur l'enveloppe de l'édifice
 3. Pose ou montage des différents systèmes
-
- La santé est un des biens les plus précieux pour les spécialistes de l'enveloppe des édifices. C'est pourquoi il est important que les apprentis puissent reconnaître les risques et les dangers et qu'ils sachent comment contribuer à leur sécurité personnelle. Par conséquent, les apprentis sont conscients des dangers sur le chantier afin qu'ils puissent se mouvoir en toute sécurité dans la construction. Ils savent manipuler les outils et pourvoir à leur entretien, de sorte qu'aucune blessure ne soit provoquée au cours des travaux. Dans ce contexte, vous êtes en mesure d'évaluer la sécurité des installations électriques et évitez ainsi les accidents avec l'électricité.
 - Chaque bâtiment a besoin d'une enveloppe, afin d'éviter les effets des conditions météorologiques et de l'environnement. Il est donc nécessaire que les apprentis sachent tout ce qui fait partie de l'enveloppe des édifices et quelles formes peut avoir un édifice. Les apprentis connaissent les différentes couches de l'enveloppe et leurs fonctions. Ils savent faire la distinction entre les différentes formes de l'édifice, les toits ainsi que les extensions et les superstructures.
 - Afin d'obtenir un travail de bonne qualité, la sous-structure doit déjà être correcte. Les apprentis sont en mesure d'évaluer les sous-structures et de la préparer pour la suite des travaux. Ils effectuent de manière autonome des travaux simples et pour les travaux plus importants, ils sont capables de s'intégrer à une équipe. Les travaux de maintenance et de réparation font également partie de l'activité des spécialistes de l'enveloppe des édifices ainsi que la maintenance et la réparation des outils et des matériaux qu'ils utilisent.

Professions dans les métiers de l'enveloppe des édifices

En raison des différents domaines de responsabilité des entreprises, les spécialistes de l'enveloppe des édifices sont actifs dans un des métiers suivants:

Praticienne en étanchéité / Praticien en étanchéité AFP

Praticienne coureuse / Praticien coureur AFP

Praticienne en construction de façades / Praticien en construction de façades AFP

Praticienne en construction d'échafaudages /Praticien en échafaudage AFP

Praticienne en montage de stores / Praticien en montage de stores AFP

Signification des professions pour la société

Les besoins du marché, de l'économie et du marché sont cruciaux pour la détermination des compétences des spécialistes de l'enveloppe des édifices. Notre concept s'engage de manière conséquente aux compétences opérationnelles exigées par l'économie.

Au centre de l'enveloppe des édifices figure ainsi une capacité opérationnelle professionnelle générale des apprenants. Il est pris en compte le fait qu'aujourd'hui, en plus de la compétence professionnelle, les compétences interdisciplinaires sociales, méthodiques et personnelles sont décisives pour connaître le succès sur le marché- L'apprentissage tout au long de leur existence est considéré comme allant de soi, ce que tous/toutes les formateurs et formatrices vivent au centre de formation et c'est ce qu'ils doivent transmettre.

Les prestations de la branche de l'enveloppe des édifices sont fortement influencées par l'idée directrice et par le concept du développement durable et elles doivent tenir compte des aspects économiques, sociaux et écologiques. Des objectifs de politique énergétique importants sont mis en œuvre au moyen de mesures d'isolation optimales et de la production d'énergies alternatives sur l'enveloppe des édifices. Cela permet de créer, d'entretenir et d'utiliser des constructions de haute qualité

II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

	Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnelles professionnelles					
		1	2	3	4	5	6

Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles interprofessionnels

1	Mise en œuvre des prescriptions et des mesures de sécurité au travail, de protection de la santé et de l'environnement	1.1 évaluer les dangers sur le lieu de travail et prendre des mesures	1.2 veiller à la sécurité au travail et à la protection de la santé	1.3 utiliser des substances dangereuses en toute sécurité et de manière respectueuse de l'environnement	1.4 charger, transporter et entreposer des matériaux, des appareils et des machines en toute sécurité	1.5 utiliser et éliminer des matériaux de manière respectueuse de l'environnement	
2	Pose de couches et de systèmes sur l'enveloppe de l'édifice	2.1 déterminer l'utilité et la fonction de l'enveloppe de l'édifice	2.2 désigner les interfaces des différents systèmes de l'enveloppe de l'édifice	2.3 mettre en œuvre sous supervision des modes de construction efficaces sur le plan énergétique	2.4 décrire les exigences des systèmes de production d'énergie		

Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle des praticiens en étanchéité AFP

3AB	Pose des systèmes d'étanchéité	3AB.1 prendre en compte les propriétés de la sous-couche	3AB.2 exécuter des travaux d'étanchéité	3AB.3 poser des couches de protection et d'usure	3AB.4 documenter des travaux et en établir des rapports	3AB.5 esquisser, dessiner des formes et des surfaces	3AB.6 entreposer des matériaux et assurer l'entretien des outils
-----	--------------------------------	--	---	--	---	--	--

Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle des praticiens couvreurs AFP

3DA	Pose des systèmes de toiture	3DA.1 recourir à des variantes de pose et de fixation	3DA.2 exécuter des travaux de couvreur	3DA.3 monter les éléments de toiture et recouvrir	3DA.4 documenter des travaux et en établir des rapports	3DA.5 esquisser, dessiner des formes et des surfaces	3DA.6 entreposer des matériaux et assurer l'entretien des outils
-----	-------------------------------------	---	--	---	---	--	--

Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle des praticiens en construction de façades EFZ

3FA	Pose des systèmes de construction de façades	3FA.1 recourir à des variantes de pose et de fixation	3FA.2 exécuter des travaux de façades	3FA.3 monter des éléments complémentaires et des éléments de construction	3FA.4 documenter des travaux et en établir des rapports	3FA.5 esquisser, dessiner des formes et des surfaces	3FA.6 entreposer des matériaux et assurer l'entretien des outils
-----	---	---	---------------------------------------	---	---	--	--

Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle des praticiens en échafaudages AFP

3GE	Montage et démontage des systèmes d'échafaudages	3GE.1 évaluer les propriétés de la sous-couche	3GE.2 monter et démonter des échafaudages à cadre et des échafaudages modulaires	3GE.3 monter et démonter des ascenseurs de chantier	3GE.4 documenter des travaux et en établir des rapports	3GE.5 esquisser, dessiner des formes et des surfaces	3GE.6 entreposer des matériaux et assurer l'entretien des outils
-----	---	--	--	---	---	--	--

Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle des praticiens en montage de stores AFP

3ST	Montage des systèmes de stores	3ST.1 recourir à des variantes de montage et de fixation	3ST.2 monter des systèmes de stores	3ST.3 monter des composants d'installations électriques	3ST.4 documenter des travaux et en établir des rapports	3ST.5 esquisser, dessiner des formes et des surfaces	3ST.6 entreposer des matériaux et assurer l'entretien des outils
-----	---------------------------------------	--	-------------------------------------	---	---	--	--

III. Niveau d'exigences

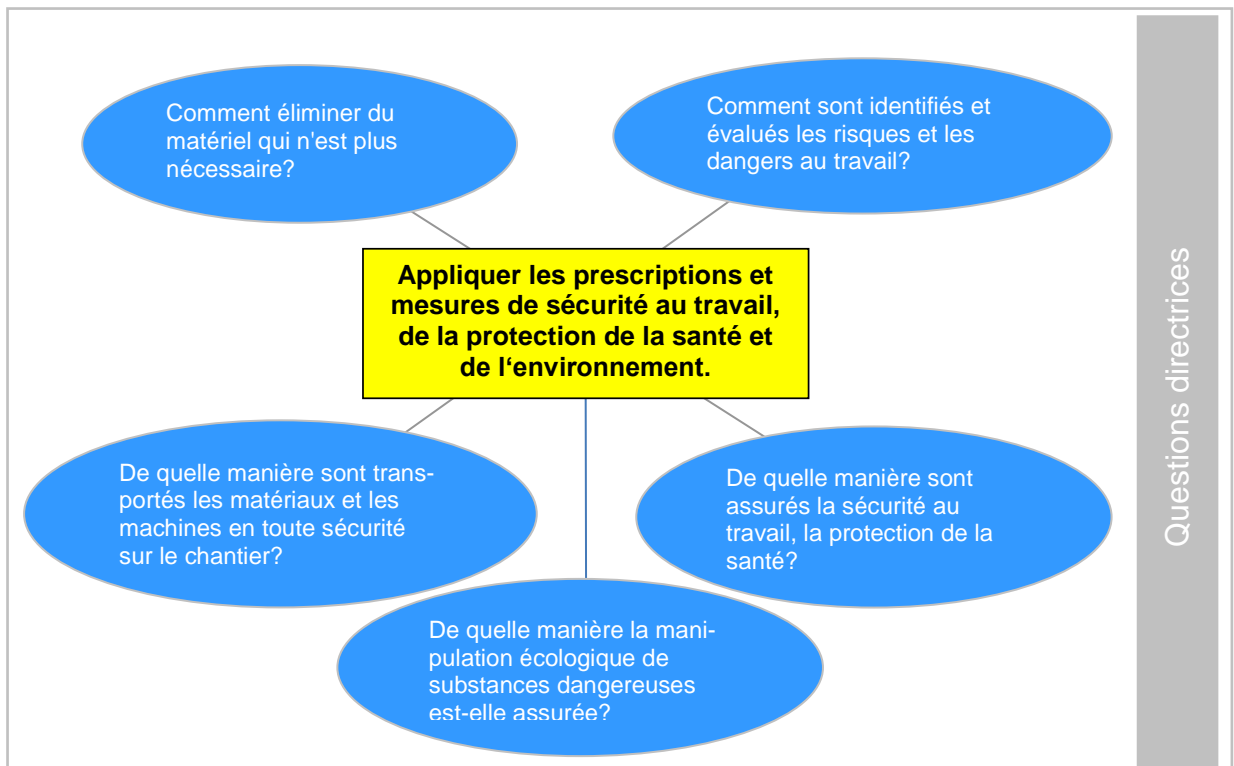
Le niveau d'exigence de la profession est décrit en détail au chapitre 4 (domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs de performances de chaque lieu de formation) dans le cadre des niveaux taxonomiques (K1 – K6) avec les objectifs de performances.

4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences professionnelles et objectifs de performances par lieu d'apprentissage

Dans ce chapitre sont décrits les compétences opérationnelles et les objectifs de performances groupés en domaines de compétences opérationnelles par lieu de formation. Les instruments de promotion de la qualité énumérés dans l'annexe servent à la mise en œuvre de la formation professionnelle et à promouvoir la coopération entre les trois lieux de formation.

4.1 Domaines de compétences opérationnelles interprofessionnels et compétences opérationnelles

Domaine de compétences opérationnelles 1 Appliquer les prescriptions et mesures de sécurité au travail, de la protection de la santé et de l'environnement.



Compétence opérationnelle 1.1: Évaluer les dangers à la place de travail et prendre des mesures

Les spécialistes de l'enveloppe des édifices estiment les dangers à leur juste valeur et évaluent sur la place de travail du point de vue de la sécurité.

Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
1.1.1 Évaluer les dangers sur la place de travail (K6)	1.1.1 Justifier la nécessité d'un échafaudage (K5)	1.1.1 Évaluer les dangers sur la place de travail (K6)
1.1.2 Mise en œuvre des mesures pour détecter les dangers et les risques au travail (K3)	Évaluation du propre comportement et expliquer les mesures correctives nécessaires (K2)	1.1.2 Mise en œuvre des mesures pour détecter les dangers et les risques au travail (K3)

Compétence opérationnelle 1.2: Assurer le sécurité au travail et la protection de la santé

Les spécialistes de l'enveloppe des édifices veillent à une bonne de sécurité au travail, ils se préoccupent de leur propre santé et l'assurent par des mesures appropriées.

Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
1.2.1 Garantir la sécurité dans l'exécution du travail (K3)	1.2.1 Évaluer la protection collective et décrire les différents types (K6)	1.2.1 Utiliser correctement l'équipement de protection personnel (K3)
1.2.2 Prendre des mesures pour atténuer les risques de sécurité sur le chantier (K3)	1.2.2 Interpréter les normes et prescriptions relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé (K2)	1.2.2 Créer et appliquer une protection collective (K3)

Compétence opérationnelle 1.3: Utiliser des substances dangereuses en toute sécurité et de manière respectueuse de l'environnement

Les spécialistes de l'enveloppe des édifices évaluent les risques des matériaux utilisés et assurent leur protection et celle de l'environnement.

Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
1.3.1 Mettre en application des mesures sur la manière de manipuler les substances dangereuses (K3)	1.3.1 Décrire et définir les mesures de protection lors du travail avec des substances dangereuses (K5)	1.3.1 Effectuer une manipulation avec des substances dangereuses (K2)
1.3.2 Expliquer et mettre en œuvre des mesures de manipulation des substances dangereuses (K3)	1.3.2 Expliquer une manipulation avec des substances dangereuses (K2)	1.3.2 Éliminer les substances dangereuses (K3)

Compétence opérationnelle 1.4: Charger, transporter et entreposer des matériaux, des appareils et des machines en toute sécurité

Les spécialistes de l'enveloppe des édifices respectent les prescriptions lors du transport de matériaux, outils, appareils et installations et les entreposent de manière sûre et appropriée.

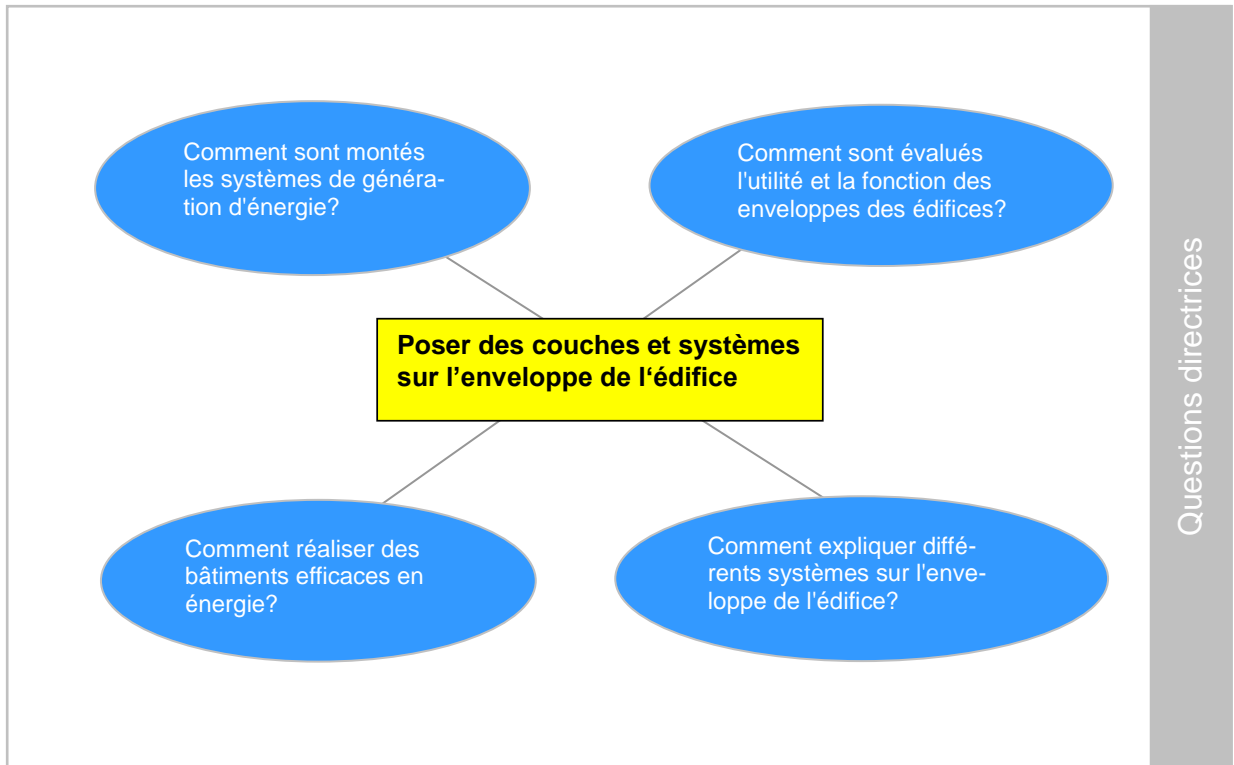
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
1.4.1 Transporter correctement les matériaux, les outils et les machines avec des véhicules de livraison et des remorques (K3)	1.4.1 Expliquer le transport en toute sécurité des matériaux, des outils et des machines (K2)	1.4.1 Effectuer la maintenance et la réparation des appareils et des machines (K3)
1.4.2 Arrimer correctement les charges avec des moyens de levage (K3)	1.4.2 Déterminer les sécurités du chargement et les élingues et les affecter à leur but (K5)	1.4.2 Entreposer les outils et les matériaux conformément à leur destination (K3)
1.4.3 Stockage des matériaux sûr et sans danger (K3)	1.4.3 Comparer et évaluer les emplacements de stockage en fonction de leur aptitude (K6)	

Compétence opérationnelle 1.5: Utiliser et éliminer des matériaux de manière respectueuse de l'environnement

Les spécialistes de l'enveloppe des édifices éliminent les restes et les matériaux de démolition selon les prescriptions en vigueur.

Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
1.5.1 Planifier et exécuter le transport de retour et l'élimination de matériaux (K5)	1.5.1 Expliquer les prescriptions de la déconstruction et de l'élimination (K2)	
1.5.2 Trier et éliminer les matériaux (K3)	1.5.2 Évaluer l'attribution des matières restantes et des produits recyclés concernant la réutilisation (K6)	1.5.2 Éliminer les matériaux (K3)

Domaine de compétences opérationnelles 2 Poser des couches et systèmes sur l'enveloppe de l'édifice



Compétence opérationnelle 2.1: Définir l'utilité et la fonction sur la base des éléments de l'enveloppe de l'édifice

Les spécialistes de l'enveloppe des édifices prennent en compte les différentes influences auxquelles sont soumis les métiers.

Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
	2.1.1 Expliquer l'utilité et la fonction de l'enveloppe de l'édifice (K2)	2.1.1 Expliquer l'utilité et la fonction des matériaux intégrés (K2)
2.1.2 Indiquer les influences climatiques sur les ouvrages (K2)	2.1.2 Estimer les influences climatiques sur les ouvrages (K4)	

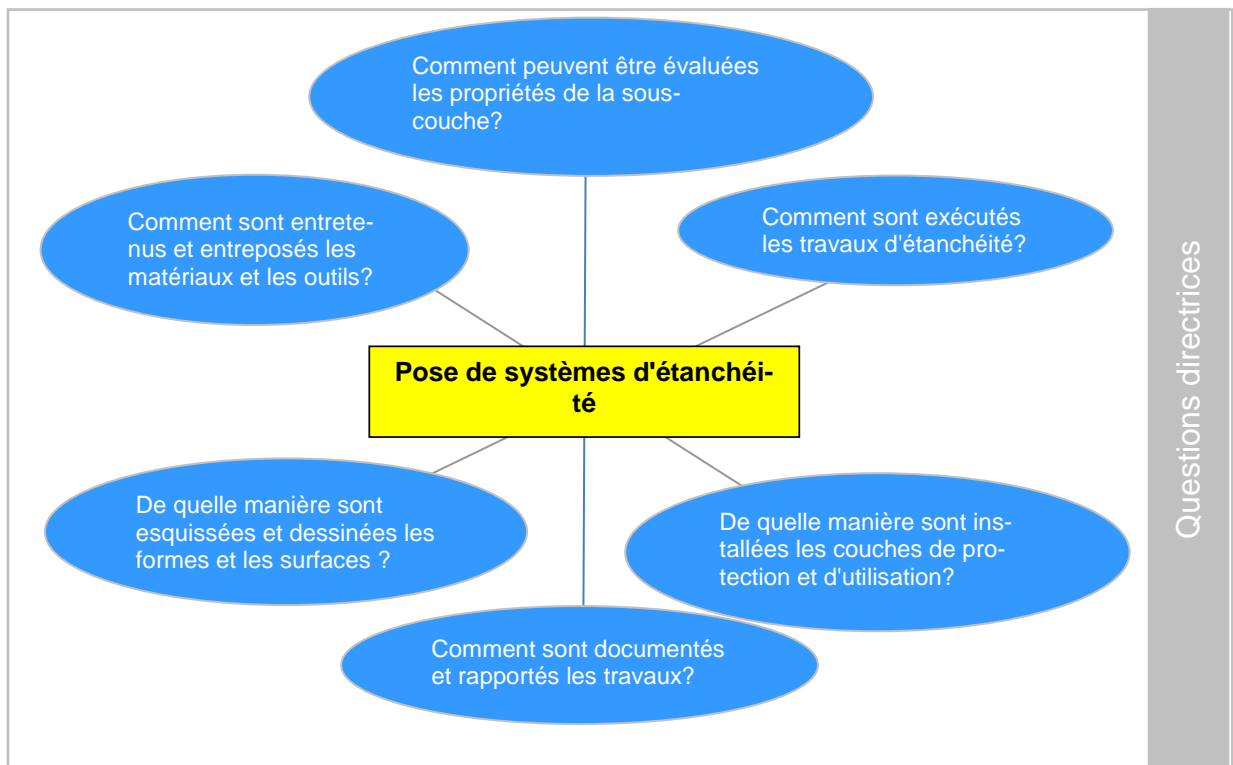
Compétence opérationnelle 2.2: Désigner différents systèmes sur l'enveloppe de l'édifice		
Les spécialistes de l'enveloppe des édifices désignent les couches, les systèmes et leur construction ainsi que les matériaux d'usage courant.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
2.2.1 Déterminer et expliquer les couches individuelles et leur fonction sur l'enveloppe de l'édifice (K3)	2.2.1 Décrire les couches individuelles sur l'enveloppe de l'édifice (K2)	2.2.1 Exécuter des couches individuelles avec les matériaux et les techniques appropriés sur le modèle (K3)
	2.2.3 Déterminer les matériaux en fonction des types et propriétés (K2)	
	2.2.4 Expliquer les avantages et inconvénients des différentes structures de couches (K2)	

Compétence opérationnelle 2.3: Réaliser sur instruction des modes de construction efficaces en énergie		
Les spécialistes de l'enveloppe des édifices expliquent les modes de construction durables. Ils décrivent les produits utilisés dans le secteur des énergies renouvelables et réalisent des constructions efficaces sur le plan énergétique.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
2.3.1 Exécuter les travaux exploitant le potentiel d'efficacité énergétique (K3)	2.3.1 Expliquer les composants à haut rendement énergétique et durables (K2)	2.3.1 Réaliser des modes de construction efficaces en énergie (K3)
	2.3.2 Faire la distinction entre les systèmes de production d'énergie renouvelable (K2)	

Compétence opérationnelle 2.4: Justifier les systèmes de génération d'énergie		
Les spécialistes de l'enveloppe des édifices évaluent et montent les différents systèmes et superstructures de production d'énergie.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
	2.4.1 Décrire les exigences posées par rapport à la sous-construction pour le montage des systèmes de production d'énergie renouvelable (K2)	2.4.1 Monter les éléments solaires sur la sous-construction (K3)

4.2 Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle des praticiens en étanchéité AFP

Domaines de compétence opérationnelle 3AB Pose des systèmes d'étanchéité



Compétence opérationnelle 3AB.1: Évaluer les propriétés de la sous-couche

Les praticiens en étanchéité évaluent la sous-couche

Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3AB.1.1 Évaluer la nature de la sous-couche (K3)	3AB.1.1 Expliquer les exigences et le traitement préliminaire de la sous-couche (K2)	3AB.1.1 Évaluer la nature de la sous-couche et reconnaître les exigences (K3)
3AB.1.2 Évaluer la sous-couche au plan de la métrologie (K4)	3AB.1.2 Évaluer le sous-couche et les structures (K6)	3AB.1.23 Décrire et exécuter le traitement préliminaire de la sous-couche (K3)

Compétence opérationnelle 3AB.2: 3AB.2 Exécuter des travaux d'étanchement		
Les praticiens en étanchéité résolvent les tâches d'étanchéité en équipe.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3AB.2.1 Poser de divers joints(K3)	3AB.2.1 Décrire de divers joints(K2)	3AB.2.1 Exécuter divers joints (K3)
3AB.2.2 Pose de produits d'isolation thermique (K3)	3AB.2.2 Décrire et montrer les différences entre des systèmes d'isolation thermique différents (K2)	3AB.2.2 Pose de produits d'isolation thermique (K3)
3AB.2.3 Monter les systèmes de sécurité (K3)	3AB.2.3 Décrire le principe de fonctionnement des systèmes de sécurité (K2)	
3AB.2.4 Monter différents éléments intégrés (K3)	3AB.2.4 Décrire différents éléments intégrés(K2)	3AB.2.4 Monter différents éléments intégrés (K3)
3AB.2.5 Former des jointures de bâtiment (K3)		

Compétence opérationnelle 3AB.3: Monter des couches de protection et d'usure		
Les praticiens en étanchéité apposent les couches de protection et d'utilisation.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3AB.3.1 Monter des couches de protection et d'utilisation (K3)	3AB.3.1 Expliquer des couches de protection et d'utilisation (K2)	3AB.3.1 Monter des couches de protection et d'utilisation (K3)

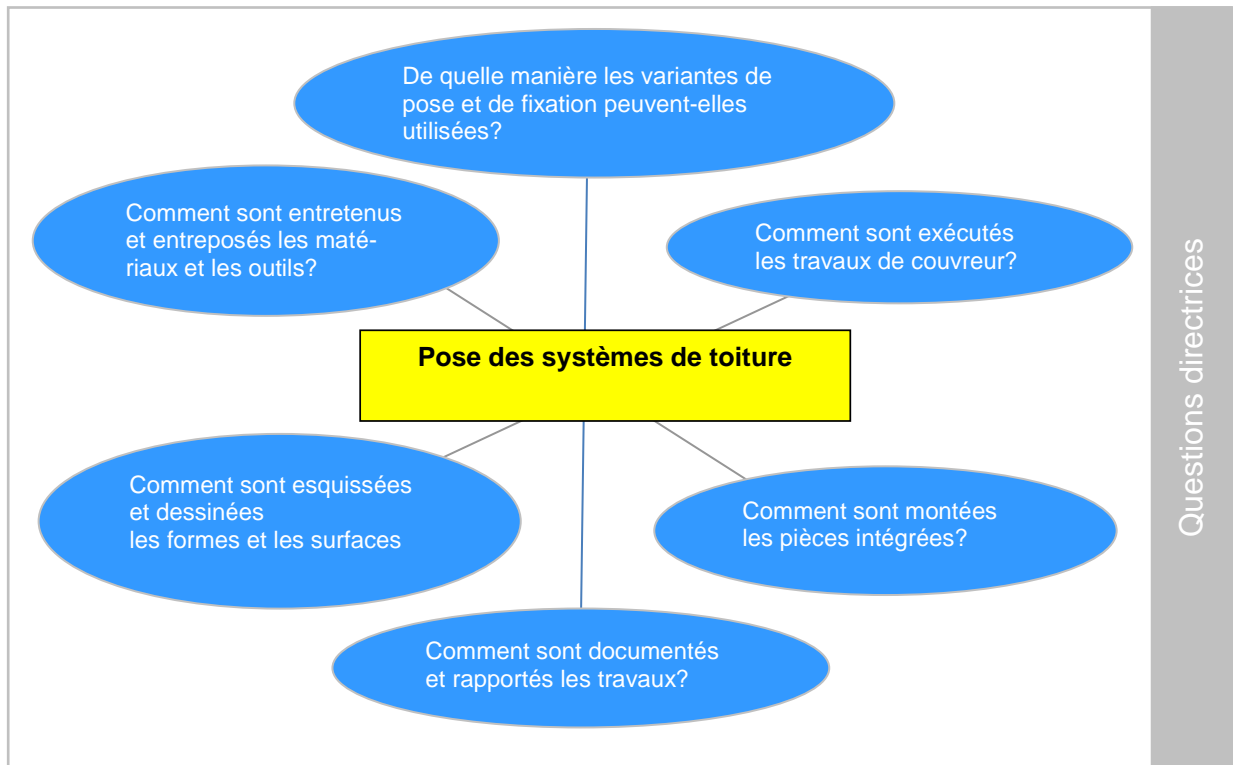
<p>Compétence opérationnelle 3AB.4: Documenter des travaux</p> <p>Les étancheurs documentent leurs travaux et préparent les rapports nécessaires.</p>		
<p>Objectifs de performances de l'entreprise</p>	<p>Objectifs de performances de l'école professionnelle.</p>	<p>Objectifs de performances des cours interentreprises</p>
<p>3AB.4.1 Documenter des travaux et établir des rapports (K3)</p>	<p>3AB.4.1 Établir des rapports et les documents (K3)</p>	<p>3AB.4.1 Documenter des travaux (K3)</p>

<p>Compétence opérationnelle 3AB.5: 3AB.5 Esquisser et dessiner des formes et des surfaces</p> <p>Les praticiens en étanchéité utilisent des croquis, des plans et des dessins.</p>		
<p>Objectifs de performances de l'entreprise</p>	<p>Objectifs de performances de l'école professionnelle.</p>	<p>Objectifs de performances des cours interentreprises</p>
<p>3AB.5.1 Esquisser et dessiner des formes, des surfaces et des détails (K5)</p>	<p>3AB.5.1 Représenter des formes, des surfaces et des détails (K3)</p>	<p>3AB.5.1 Noter les dimensions, esquisser les surfaces (K5)</p>

<p>Compétence opérationnelle 3AB.6: 3AB.6 Entreposer des matériaux et assurer l'entretien des outils</p> <p>Les praticiens en étanchéité entreposent et entretiennent leurs matériaux et leurs outils.</p>		
<p>Objectifs de performances de l'entreprise</p>	<p>Objectifs de performances de l'école professionnelle.</p>	<p>Objectifs de performances des cours interentreprises</p>
<p>3AB.6.1 Exécuter l'entretien et les réparations des outils (K3)</p>	<p>3AB.6.1 Décrire l'entretien et les réparations des outils (K3)</p>	
<p>3AB.6.2 Entreposer les outils et les matériaux conformément à leur destination (K3)</p>	<p>3AB.6.2 Expliquer les principes pour l'entreposage des outils et des matériaux (K2)</p>	

4.3 Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle des praticiens couvreurs AFP

Domaines de compétence opérationnelle 3DA Pose des systèmes de toiture



Compétence opérationnelle 3DA.1: Recourir à des variantes de pose et de fixation

Les praticiens couvreurs font appel à des variantes de pose et de fixation.

Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3DA.1.1 Prendre en compte la base d'ancrage et créer un ancrage (K3)	3DA.1.1 Prendre en compte la base d'ancrage et déterminer un ancrage (K3)	3DA.1.1 Prendre en compte les sous-couches et créer un ancrage (K3)
3DA.1.2 Prendre en compte l'état de la sous-couche et reconnaître les exigences (K3)		
3DA.1.3 Utiliser les variantes de fixation (K5)	3DA.1.3 Décrire les variantes de fixation (K2)	3DA.1.3 Utiliser les variantes de fixation (K5)

Compétence opérationnelle 3DA.2: Exécuter des travaux de couvreur		
Les praticiens couvreurs effectuent leurs tâches de couvreurs en équipes.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3DA.2.1 Exécuter les toitures avec des tuiles d'argile et de béton (K3)	3DA.2.1 Distinguer les toitures avec des tuiles d'argile et de béton (K2)	3DA.2.1 Exécuter les toitures avec des tuiles d'argile et de béton (K3)
3DA.2.2 Exécuter les toitures avec des plaques planes et ondulées (K3)	3DA.2.2 Expliquer les toitures avec des plaques planes et ondulées (K2)	3DA.2.2 Exécuter les toitures avec des plaques planes et ondulées (K3)
3DA.2.3 Monter les systèmes de sous-structure et d'isolation (K3)	3DA.2.3 Décrire les systèmes de sous-structure et d'isolation (K2)	3DA.2.3 Monter les systèmes de sous-structure et d'isolation (K3)

Compétence opérationnelle 3DA.3: Monter les éléments de toiture et recouvrir		
Les praticiens couvreurs montent les éléments de toiture.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3DA.3.1 Monter les pièces de montage et les accessoires dans tous les types de toiture (K3)	3DA.3.1 Décrire les pièces intégrées et les accessoires de tous les types de toiture (K5)	3DA.3.1 Monter les pièces de montage et les accessoires dans tous les types de toiture (K3)
3DA.3.2 Monter les éléments complémentaires et les installations de sécurité (K3)	3DA.3.2 Décrire le principe de fonctionnement des systèmes de sécurité (K2)	

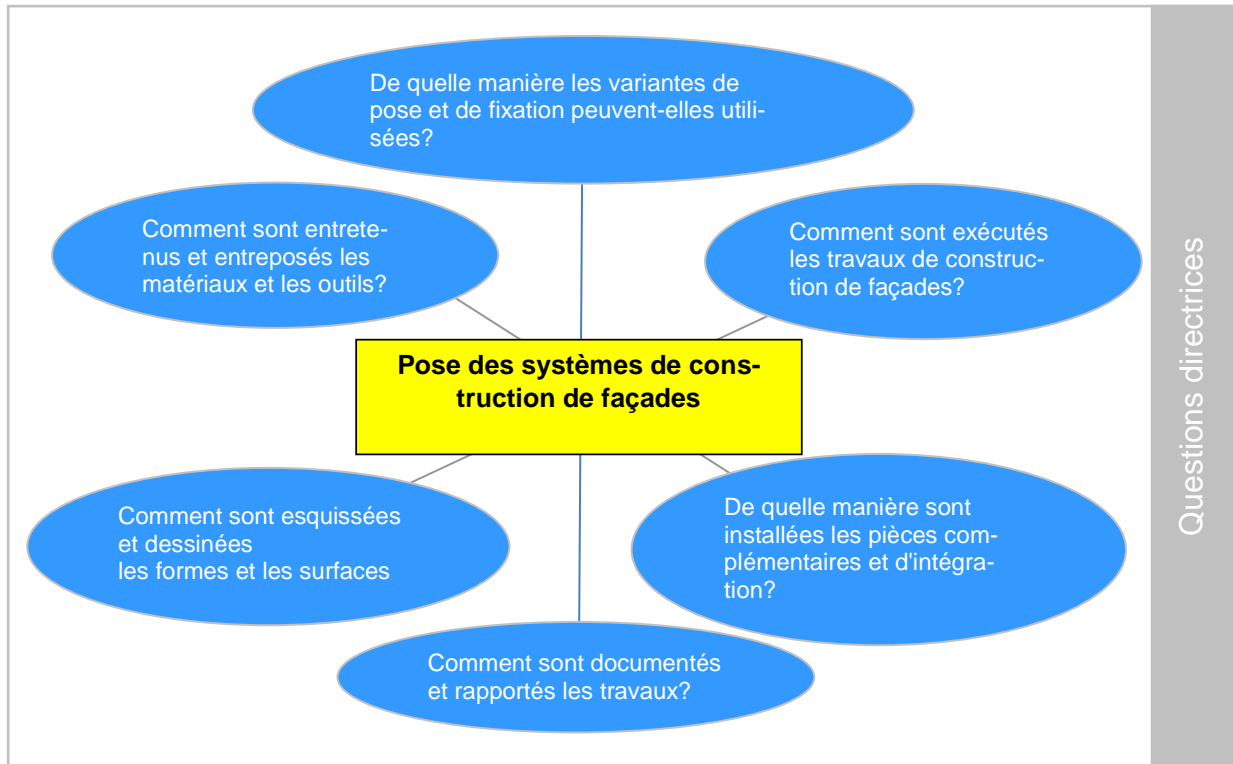
Compétence opérationnelle 3DA.4: Documenter des travaux et en établir des rapports		
Les praticiens couvreurs documentent leurs travaux et en établissent des rapports.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3DA.4.1 Documenter les travaux avec des rapports (K3)	3DA.4.1 Rédiger les rapports, documents et protocoles de réception (K3)	3DA.4.1 Documenter les travaux (K3)

<p>Compétence opérationnelle 3DA.5: 3ST.5 Esquisser, dessiner des formes et des surfaces</p> <p>Les praticiens couvreurs utilisent des croquis, des plans et des dessins.</p>		
<p>Objectifs de performances de l'entreprise</p>	<p>Objectifs de performances de l'école professionnelle.</p>	<p>Objectifs de performances des cours interentreprises</p>
<p>3DA.5.1 Esquisser et dessiner des formes, des surfaces et des détails (K5)</p>	<p>3DA.5.1 Esquisser et dessiner des formes, des surfaces et des détails (K5)</p>	<p>3DA.5.1 Noter les dimensions, esquisser les surfaces (K5)</p>

<p>Compétence opérationnelle 3DA.6: 3AB.6 Entreposer des matériaux et assurer l'entretien des outils</p> <p>Les praticiens couvreurs entreposent et entretiennent leur matériel et leurs outils.</p>		
<p>Objectifs de performances de l'entreprise</p>	<p>Objectifs de performances de l'école professionnelle.</p>	<p>Objectifs de performances des cours interentreprises</p>
<p>3DA.6.1 Exécuter l'entretien et les réparations des outils (K3)</p>	<p>3DA.6.1 Planifier l'entretien et les réparations des outils (K5)</p>	
<p>3DA.6.2 Entreposer les outils et les matériaux conformément à leur destination (K3)</p>	<p>3DA.6.2 Expliquer les principes pour l'entreposage des outils et des matériaux (K2)</p>	

4.4 Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle AFP

Domaines de compétence opérationnelle 3FA Pose des systèmes de construction de façade



Compétence opérationnelle 3FA.1: Recourir à des variantes de pose et de fixation

Les praticiens en construction de façades font appel à des variantes de pose et de fixation.

Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3FA.1.1 Prendre en compte la base d'ancrage et créer un ancrage (K3)	3FA.1.1 Expliquer les exigences de la sous-couche (K2)	3FA.1.1 Prendre en compte la base d'ancrage et créer un ancrage (K3)
3FA.1.2 Prendre en compte l'état de la sous-couche et reconnaître les exigences (K3)	3FA.1.2 Comparer la nature et les exigences du système porteur (K2)	
3FA.1.3 Monter les systèmes de sous-structure et les structures (K3)	3FA.1.3 Décrire la sous-couche et les structures (K2)	

Compétence opérationnelle 3FA.2: Exécuter des travaux sur la façade		
Les praticiens en construction de façades résolvent des tâches de construction de façade en équipe.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3FA.2.1 Exécuter les habillages avec des plaques planes et ondulées (K3)	3FA.2.1 Déterminer les habillages avec des plaques planes et ondulées (K2)	3FA.2.1 Exécuter les habillages avec des plaques planes et ondulées (K3)
3FA.2.2 Monter les systèmes de sous-structure et les pièces de montage (K3)	3FA.2.2 Monter les systèmes de sous-structure et comparer les éléments intégrés (K2)	3FA.2.2 Monter les systèmes de sous-structure et les pièces de montage (K3)
3FA.2.3 Pose de produits d'isolation thermique (K3)	3FA.2.3 Décrire les isolations thermique de différents systèmes (K2)	3FA.2.3 Pose de produits d'isolation thermique (K3)
3FA.2.5 Monter les moyens d'ancrage prédéterminés à la structure portante attribuée (K3)	3FA.2.5 Comparer les moyens d'ancrage (K2)	

Compétence opérationnelle 3FA.3: Incorporer les pièces complémentaires et d'intégration		
Les praticiens en construction de façades montent les éléments intégrés.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3FA.3.1 Monter les éléments intégrés et les accessoires dans tous les types d'habillage (K3)	3FA.3.1 Décrire les pièces intégrées et les accessoires de tous les types de revêtements (K2)	3FA.3.1 Monter les éléments intégrés et les accessoires dans tous les types d'habillage (K3)

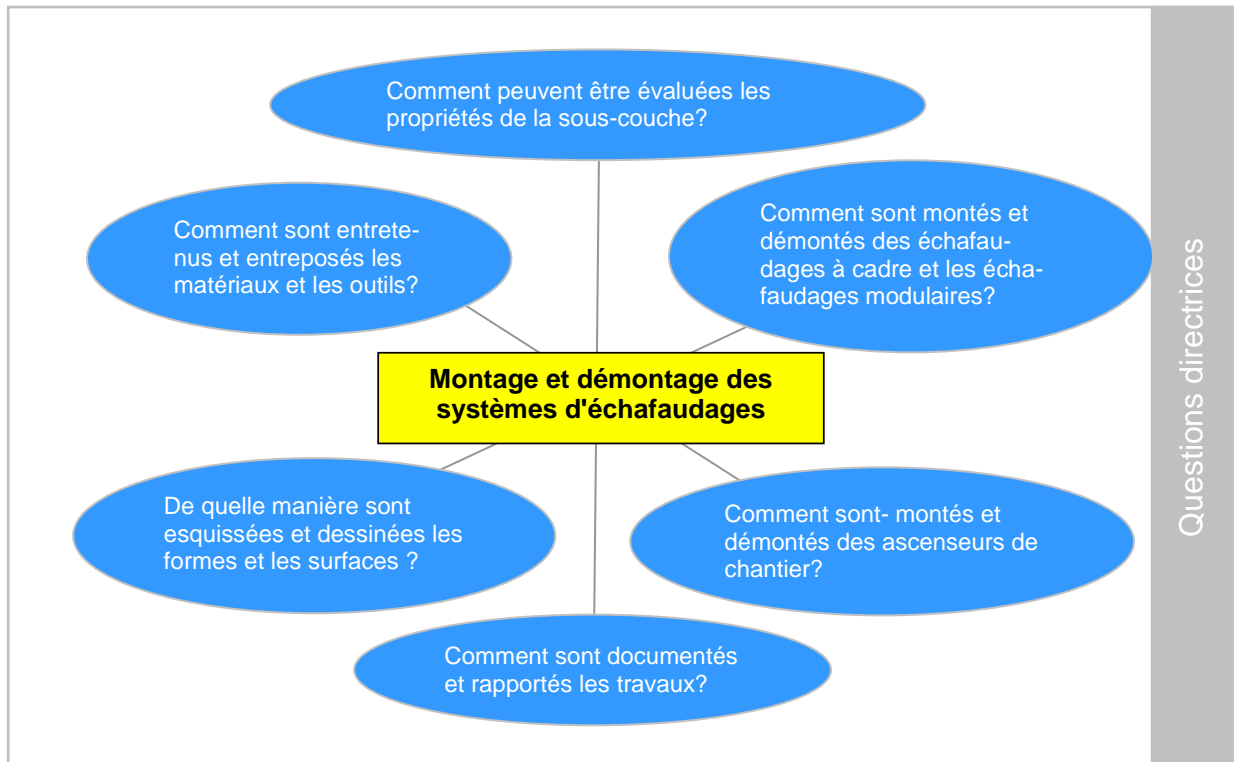
Compétence opérationnelle 3FA.4: Documenter des travaux et en établir des rapports		
Les praticiens constructeurs de façades documentent des travaux et établissent des rapports.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3FA.4.1 Documenter des travaux et établir des rapports (K3)	3FA.4.1 Rédiger les rapports, documents et protocoles de réception (K3)	3FA.4.1 Documenter des travaux (K3)
3FA.4.2 Effectuer des contrôles finals (K3)	3FA.4.2 Décrire les contrôles finals des surfaces terminées (K2)	

<p>Compétence opérationnelle 3FA.5: 3AB.5 Esquisser et dessiner des formes et des surfaces</p> <p>Les praticiens en construction de façades utilisent des croquis, des plans et des dessins.</p>		
<p>Objectifs de performances de l'entreprise</p>	<p>Objectifs de performances de l'école professionnelle.</p>	<p>Objectifs de performances des cours interentreprises</p>
<p>3FA.5.1 Esquisser et dessiner des formes, des surfaces et des détails (K5)</p>	<p>3FA.5.1 Esquisser et dessiner des formes, des surfaces et des détails (K5)</p>	<p>3FA.5.1 Noter les dimensions, esquisser les surfaces (K5)</p>

<p>Compétence opérationnelle 3FA.6: 3AB.6 Entreposer des matériaux et assurer l'entretien des outils</p> <p>Les praticiens constructeurs de façades entreposent et entretiennent leurs matériel et leurs outils.</p>		
<p>Objectifs de performances de l'entreprise</p>	<p>Objectifs de performances de l'école professionnelle.</p>	<p>Objectifs de performances des cours interentreprises</p>
<p>3FA.6.1 Exécuter l'entretien et les réparations des outils (K3)</p>	<p>3FA.6.1 Planifier l'entretien et les réparations des outils (K5)</p>	
<p>3FA.6.2 Entreposer les outils et les matériaux conformément à leur destination (K3)</p>	<p>3FA.6.2 Expliquer les principes pour l'entreposage des outils et des matériaux (K2)</p>	

4.5 Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle du praticien constructeur d'échafaudages AFP

Domaines de compétence opérationnelle 3GE Montage et démontage des systèmes d'échafaudages



Compétence opérationnelle 3GE.1: Évaluer les propriétés de la sous-couche

Les praticiens en échafaudage évaluent la sous-couche

Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3GE.1.1 Prendre en compte la base d'ancrage et créer un ancrage (K3)	3GE.1.1 Prendre en compte la base d'ancrage et décrire un ancrage (K3)	3GE.1.1 Prendre en compte la base d'ancrage et créer un ancrage (K3)
3GE.1.2 Prendre en compte la nature de la sous-couche et créer la base d'assise (K3)	3GE.1.2 Prendre en compte la nature de la sous-couche et de la base d'assise (K3)	3GE.1.2 Prendre en compte la nature de la sous-couche et créer la base d'assise (K3)

Compétence opérationnelle 3GE.2: Montage et démontage des échafaudages à cadre et des échafaudages modulaires.		
Les praticiens en construction d'échafaudages montent et démontent des échafaudages à cadre et des échafaudages modulaires en équipe.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3GE.2.1 Monter et démonter selon les directives (K3)	3GE.2.1 Décrire différents composants des échafaudages à cadre et des échafaudages modulaires (K2)	3GE.2.1 Monter et démonter des échafaudages à cadre selon les instructions de montage et d'utilisation (K3)
3GE.2.2 Exécuter les modifications selon les directives. (K3)		3GE.2.2 Monter et démonter les échafaudages modulaires selon les instructions de montage et d'utilisation (K3)
3GE.2.3 Monter et démonter les habillages d'échafaudages selon les directives (K3)	3GE.2.3 faire la différence entre différents habillages d'échafaudages et leurs possibilités d'utilisation (K2)	

Compétence opérationnelle 3GE.3: Montage et démontage des ascenseurs de chantier		
Les praticiens en construction d'échafaudages montent et démontent des ascenseurs de chantier.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3GE.3.1 Monter et démonter des ascenseurs de chantier	3GE.3.1 Décrire les possibilités d'utilisation des toits provisoires et des échafaudages mobiles (K2)	3GE.3.1 Monter et démonter des ascenseurs de chantier
	3GE.3.2 Décrire les possibilités d'utilisation des ascenseurs de chantier, des plateformes suspendues et des cadres supports (K2)	
	43GE.3.3 Décrire les possibilités d'utilisation des gabarits, des filets de sécurité, des estrades et des tribunes (K2)	

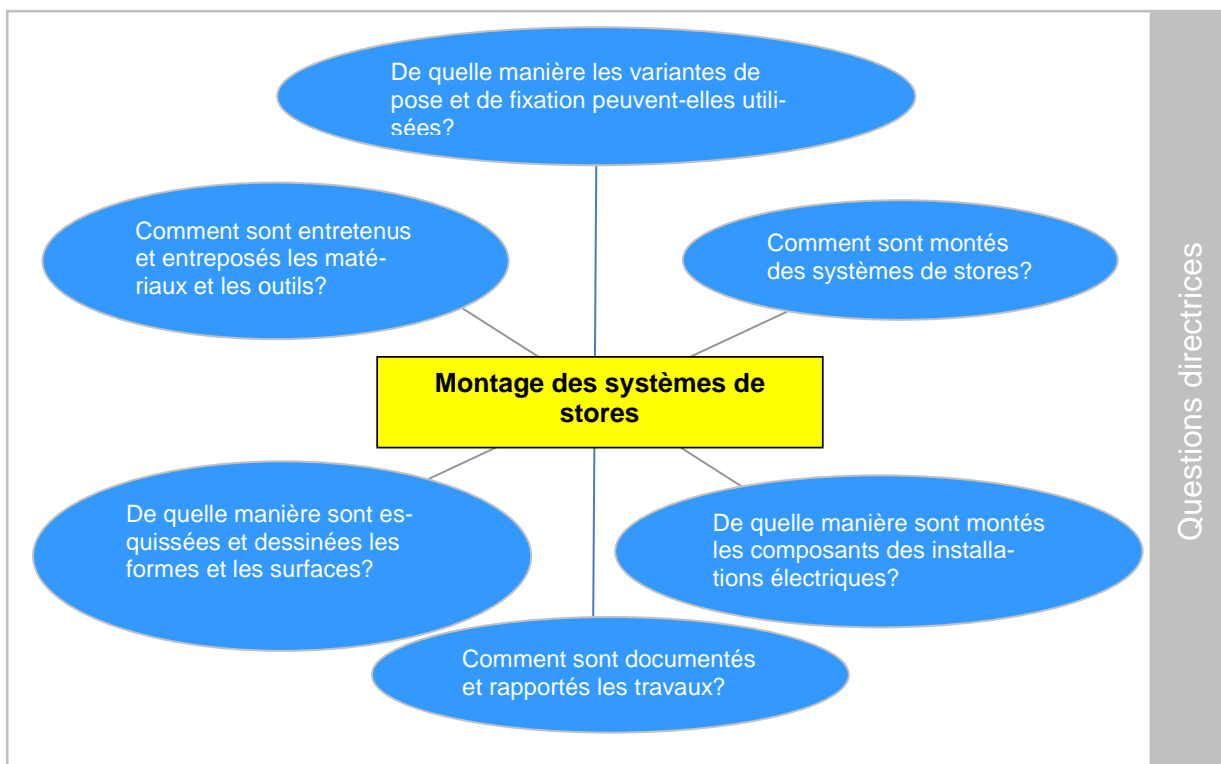
<p>Compétence opérationnelle 3GE.4: Documenter des travaux et en établir des rapports</p> <p>Les praticiens en échafaudage documentent leurs travaux et en établissent des rapports.</p>		
<p>Objectifs de performances de l'entreprise</p>	<p>Objectifs de performances de l'école professionnelle.</p>	<p>Objectifs de performances des cours interentreprises</p>
<p>3GE.4.1 Documenter des travaux avec des rapports (K3)</p>	<p>3GE.4.1 Rédiger des rapports, documents et protocoles de réception (K3)</p>	<p>3GE.4.1 Réception d'un échafaudage de façade au moyen d'un protocole (K3)</p>

<p>Compétence opérationnelle 3GE.5: 3AB.5 Esquisser et dessiner des formes et des surfaces</p> <p>Les praticiens en construction de façades utilisent des croquis, des plans et des dessins.</p>		
<p>Objectifs de performances de l'entreprise</p>	<p>Objectifs de performances de l'école professionnelle.</p>	<p>Objectifs de performances des cours interentreprises</p>
<p>3GE.5.1 Esquisser et dessiner des formes, des surfaces et des détails (K5)</p>	<p>3GE.5.1 Esquisser et dessiner des formes, des surfaces et des détails (K3)</p>	<p>3GE.5.1 Noter les dimensions, esquisser les surfaces (K5)</p>

<p>Compétence opérationnelle 3GE.6: 3AB.6 Entreposer des matériaux et assurer l'entretien des outils</p> <p>Les praticiens en échafaudage de stores entreposent et entretiennent leur matériel et leurs outils.</p>		
<p>Objectifs de performances de l'entreprise</p>	<p>Objectifs de performances de l'école professionnelle.</p>	<p>Objectifs de performances des cours interentreprises</p>
<p>3GE.6.1 Exécuter l'entretien et les réparations des outils (K3)</p>	<p>3GE.6.1 Expliquer le contrôle et l'entretien des pièces (K2)</p>	<p>3GE.6.1 Contrôler les pièces de l'échafaudage et indiquer les possibilités de réparation (K2)</p>
<p>3GE.6.2 Effectuer un stockage économique et sécuritaire (K3)</p>	<p>3GE.6.2 Comparer et expliquer différents concepts de stockage (K2)</p>	

4.6 Domaines de compétence opérationnelle spécifiques à la profession et compétence opérationnelle du praticien en montage de stores AFP

Domaines de compétence opérationnelle 3ST Montage des systèmes de stores



Compétence opérationnelle 3ST.1: Utiliser des variantes de montage et de fixation

Les praticiens de montage en stores utilisent les variantes de pose et de fixation.

Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3ST.1.1 Prendre en compte la base de fixation et créer une fixation (K3)	3ST.1.1 Vérifier les exigences de la sous-couche (K4)	3ST.1.1 Prendre en compte la base de fixation et créer une fixation (K3)
3ST.1.2 Monter les installations avec la technique de fixation appropriée (K3)	3ST.1.2 Définir la technique de fixation appropriée (K2)	3ST.1.2 Estimer les forces exercées (K5)

Compétence opérationnelle 3ST.2: Monter des systèmes de stores		
Le praticien en montage de stores monte des systèmes de stores en équipe.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3ST.2.1 Monter différents produits fournis (K3)	3ST.2.1 Décrire les processus de montage des produits fournis (K2)	3ST.2.1 Monter des systèmes de stores et les mettre en service (K3)
3ST.2.2 Monter les connexions et les éléments adaptables (K3)		3ST.2.2 Tester l'aptitude au fonctionnement de l'installation (K5)

Compétence opérationnelle 3ST.3: Monter des composants des installations électriques		
Les praticiens en montage de stores montent les composants des installations électriques.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3ST.3.1 Monter les installations automatiques et les mettre en service (K3)	3ST.3.1 Décrire les composants des installations électriques et l'automation (K2)	3ST.3.1 Monter les installations automatiques et les mettre en service (K3)
3ST.3.2 Expliquer les éléments de contrôle et de commande ainsi que leurs fonctions (K2)	3ST.3.2 Décrire de manière compréhensible les éléments de service et de commande et leurs fonctions (K2)	3ST.3.2 Utiliser les éléments de service et de commande (K3)
3ST.3.3 Automatiser des installations manuelles et les mettre en service (K3)	3ST.3.3 Décrire la mise en service des installations électriques et automatiques (K2)	3ST.3.3 Automatiser des installations manuelles et les mettre en service (K3)

Compétence opérationnelle 3ST.4: Documenter des travaux		
Les praticiens en montage de stores documentent leurs travaux et préparent les rapports nécessaires.		
Objectifs de performances de l'entreprise	Objectifs de performances de l'école professionnelle.	Objectifs de performances des cours interentreprises
3ST.4.1 Documenter des travaux avec des rapports (K3)	3ST.4.1 Rédiger les rapports, documents et protocoles de réception (K3)	3ST.4.1 Documenter des travaux (K3)

<p>Compétence opérationnelle 3ST.5: 3AB.5 Esquisser et dessiner des formes et des surfaces</p> <p>Les praticiens en construction de façades utilisent des croquis, des plans et des dessins.</p>		
<p>Objectifs de performances de l'entreprise</p>	<p>Objectifs de performances de l'école professionnelle.</p>	<p>Objectifs de performances des cours interentreprises</p>
<p>3ST.5.1 Esquisser et dessiner des formes, des surfaces et des détails (K3)</p>	<p>3ST.5.1 Esquisser et dessiner des formes, des surfaces et des détails (K3)</p>	<p>3ST.5.1 Mesurer le modèle, esquisser les surfaces (K3)</p>

<p>Compétence opérationnelle 4ST.6: Effectuer la maintenance et entreposer des matériaux et des outils</p> <p>Les praticiens en montage de stores entreposent et entretiennent leur matériel et leurs outils.</p>		
<p>Objectifs de performances de l'entreprise</p>	<p>Objectifs de performances de l'école professionnelle.</p>	<p>Objectifs de performances des cours interentreprises</p>
<p>3ST.6.1 Exécuter l'entretien et les réparations des outils (K3)</p>	<p>3ST.6.1 Décrire l'entretien et les réparations des outils (K5)</p>	
<p>3ST.6.2 Entreposer les outils et les matériaux conformément à leur destination (K3)</p>	<p>3ST.6.2 Coordonner l'entreposage des outils et des matériaux (K3)</p>	

Annexe 1: Répertoire des instruments visant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale

Documents	Source
Ordonnance de la SEFRI concernant la formation professionnelle initiale pour les spécialistes de l'enveloppe des édifices.	<i>Electronique</i> Secrétariat d'État à la formation, Recherche et innovation (www.sbf.admin.ch/bvz/berufe) <i>Printversion</i> Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL (www.bundespublikationen.admin.ch)
Plan de formation et ordonnance de la SEFRI concernant la formation professionnelle de base pour les spécialistes de l'enveloppe des édifices.	Association Polybat www.polybau.ch/gb.html
Les dispositions d'exécution de la procédure de qualification avec examen final incl. annexe (grille d'évaluation ainsi que le cas échéant attestation de cours interentreprises et/ou attestation de formation à la pratique professionnelle).	Association Polybat www.polybau.ch/gb.html
Dossier de formation*	Association Polybat www.polybau.ch/gb.html
Rapport de formation*	Modèle SDBB CSFO www.odAB.berufsbildunGE.ch Association Polybat www.polybau.ch/gb.html
Documentation formation de base opérationnelle	Modèle SDBB CSFO www.odAB.berufsbildunGE.ch [Nom de l'OrTra compétent]
Programme de formation des entreprises formatrices	Association Polybat www.polybau.ch/gb.html
Équipement minimal/assortiment minimal des entreprises formatrices	Association Polybat www.polybau.ch/gb.html
Programme de formation des cours interentreprises	Association Polybat www.polybau.ch/gb.html
Règlement d'organisation des cours interentreprises	Association Polybat www.polybau.ch/gb.html
Plan de formation des écoles professionnelles	Association Polybat www.polybau.ch/gb.html
Règlement d'organisation de la commission du développement professionnel et de la qualité	Association Polybat www.polybau.ch/gb.html

Annexe 2: Mesures d'accompagnement pour la sécurité au travail et pour la protection de la santé

[Complément à la modification planifiée de l'ordonnance sur la protection de la jeunesse: Si des jeunes à partir de 15 ans peuvent être employés à l'exécution des travaux dangereux, des mesures d'accompagnement doivent être définies conformément à l'Art. 4, alinéa 4 OLT 5. Celle-ci doivent être élaborées par l'Or-Tra en collaboration avec les spécialistes ASA et nécessitent l'approbation du SECO. Lorsque l'approbation est délivrée, le SEFRI l'approuve dans le cadre du plan de formation. Un modèle ou une forme correspondant doit encore être élaboré.]

Annexe 3:

Parts d'apprentissage par lieu d'apprentissage

Exercice (jours)	Cours interentreprises (approche pratique)
Théorie (leçons)	École professionnelle spécialisée (approche théorique)
Pratique (jours)	Entreprise formatrice

			1ère année	2e année	Total
Domaine de compétences opérationnelles 1	Appliquer les prescriptions et mesures de sécurité au travail, de la protection de la santé et de l'environnement.	Exercice Théorie Pratique	3 T 100 L 20 T	20 L 20 T	3 T 120 L 40 T
Domaine de compétences opérationnelles 2	Poser des couches et systèmes sur l'enveloppe de l'édifice	Exercice Théorie Pratique	6 T 100 L 20 T	20 L 20 T	6 T 120 L 40 T
Domaine de compétences opérationnelles 3	Poser, monter, construire, entretenir et réparer les systèmes	Exercice AB Exercice DA Exercice FA Exercice GE Exercice SO Théorie Pratique	5 T 5 T 4 T 3 T 8 T 50 T	8 T 8 T 7 T 9 T 8 T 160 L 50 T	3 T 13 T 11 T 12 T 16 T 160 L 100 T

Glossaire (* voir *Lexique de la formation professionnelle (2011), troisième édition remaniée, édition CSFO, Berne, www.lex.berufsbildung.ch*)

Responsable de la formation professionnelle*

La notion collective responsables de la formation professionnelle comprend tous les spécialistes qui dispensent une partie de la formation initiale aux apprenti-e-s, qu'il s'agisse de la formation à la pratique professionnelle ou de la formation scolaire: les formateurs actifs/formatrices actives dans les entreprises, formatrices, les formateurs/-trices dans les CIE, les enseignants/enseignantes dans les écoles professionnelles, les expert-e-s aux examens

Rapport de formation*

Les compétences et l'expérience acquises dans l'entreprise donnent périodiquement lieu à un contrôle dont les résultats sont consignés dans le rapport de formation. Le contrôle revêt la forme d'un entretien structuré entre le formateur/la formatrice et la personne en formation.

Plan de formation

Le plan de formation accompagne l'ordonnance de formation. Il représente le concept pédagogique de la formation professionnelle initiale, les procédures de qualification ainsi que les compétences opérationnelles groupées dans les domaines de compétences opérationnelles avec les objectifs de formation par lieu de formation. L'OrTra nationale est responsable du contenu des plans de formation. Le plan de formation est édicté par l'OrTra et approuvé par la SEFRI.

Cadre européen des certifications (CEC)

Le cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie (CEC) a comme objectif de rendre les qualifications et les compétences professionnelles comparables en Europe. Afin de relier les qualifications nationales avec le CEC et de rendre ainsi comparables les qualifications d'autres pays, divers états développent des cadres nationaux de certification (CNC).

Compétence opérationnelle (CO)

La compétence opérationnelle se reflète dans la bonne gestion d'une situation d'action professionnelle. Chaque professionnel compétent organisé de manière autonome montre une combinaison de connaissances, aptitudes et attitudes dans certaines actions. Les apprentis acquièrent au cours de leur formation les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles de la compétence opérationnelle respective.

Domaine de compétence opérationnelle (DCO)

Les activités professionnelles, c.-à-d. celles qui exigent des compétences similaires ou qui appartiennent à un processus similaire sont regroupés en domaines de compétence opérationnelle.

Travail pratique individuel (TPI)

Le TPI est une des deux options pour la certification des compétences dans le domaine de qualification des travaux pratiques. L'examen a lieu dans l'entreprise formatrice conformément à un mandat énoncé par l'entreprise. Il s'oriente sur les lignes directrices de la SEFRI du 22 octobre 2007 sur le travail pratique individuel (TPI) dans le cadre de l'examen final dans le processus de qualification de la formation professionnelle de base (voir <http://www.sbf.admin.ch/berufsbildung/01587/01595/index.html?lang=fr>).

Commission pour le développement professionnel et la qualité (Commission CSDP&Q)

Chaque ordonnance sur la formation de base définit au paragraphe 10 la commission suisse pour le développement professionnel et la qualité pour la profession respective ou le domaine professionnel correspondant.

La commission CSDP&Q est un organe consultatif de l'organisation responsable de la formation professionnelle initiale avec une fonction de surveillance et une commission de qualité orientée vers l'avenir selon art. 8 OFPr².

² RS 412.10

Entreprise formatrice*

L'entreprise formatrice est une entreprise de production ou de prestations de services dans le système de formation professionnelle dual, au sein de laquelle est accomplie la formation professionnelle pratique. Les entreprises doivent être au bénéfice d'une autorisation à former délivrée par l'autorité cantonale compétente.

Objectifs de performance (OP)

Les objectifs de performances concrétisent la compétence opérationnelle et répondent aux besoins actuels de développement économique et social. Les objectifs de performances sont harmonisés entre eux en ce qui concerne la coopération entre les lieux de formation. Ils sont généralement différents pour l'entreprise formatrice, l'école professionnelle et CIE, la formulation peut être identique (par exemple la sécurité du travail, la protection de la santé ou les activités artisanales).

Dossier de formation*

Le dossier de formation est un instrument de promotion de la qualité de la formation à la pratique professionnelle. La personne en formation y consigne de façon autonome toutes ses activités importantes en rapport avec les compétences opérationnelles à acquérir. Le formateur ou la formatrice peut suivre le déroulement de la formation, l'engagement personnel à partir du dossier de formation de la personne en apprentissage.

Personne en formation*

Est considérée comme personne en formation celui ou celle qui a achevé la scolarité obligatoire et a conclu un contrat d'apprentissage selon les dispositions d'une ordonnance de formation.

Lieux de formation*

L'une des forces de la formation professionnelle réside dans sa relation étroite avec le monde du travail. Elle se reflète dans la coopération de trois lieux de formation qui offrent ensemble la formation professionnelle de base: l'entreprise formatrice, l'école professionnelle et le centre de cours interentreprises.

Cadre national de certification de la Suisse (CNC-CH)

Le cadre national de certification de la Suisse (CNC-CH) sert au plan national comme aide à l'orientation du système de formation professionnelle suisse et à l'étranger comme instrument pour son positionnement. Ceci avec comme objectif, de rendre le système de formation professionnelle en Suisse (en collaboration avec le CEC) transparent et comparable à l'échelle internationale et nationale, il est basé sur les compétences d'une personne disposant d'un diplôme déterminé.

Organisation du monde du travail (OrTra)*

Dénomination collective, l'expression "Organisation du monde du travail" désigne les instances compétentes. Il s'agit des partenaires sociaux, des associations professionnelles et des organisations de la branche ainsi que d'autres organisations compétentes et prestataires de la formation professionnelle. L'OrTra compétente pour une profession définit les contenus du plan de formation, organise la formation professionnelle initiale et forme les instances compétentes pour les cours interentreprises.

Domaines de qualification*

Trois domaines de qualification figurent en règle générale dans l'ordonnance de formation: le travail pratique, les connaissances professionnelles et la culture générale.

- **Domaine de qualification - Travail pratique:** Le travail pratique peut revêtir deux formes: celle d'un travail pratique individuel (TPI) ou d'un travail pratique prescrit (TPP).
- **Domaine de qualification - Connaissances professionnelles:** l'examen portant sur les connaissances professionnelles représente le volet scolaire et théorique de l'examen final. La personne en formation subit un examen écrit ou des examens écrit et oral. Dans des cas justifiés, l'enseignement général peut être procuré et contrôlé avec les connaissances professionnelles.
- **Domaine de qualification - Connaissances générales:** Ce domaine de qualification se compose de la note d'expérience en culture générale, du travail personnel d'approfondissement et de l'examen final. Si la formation générale est dispensée de manière intégrée, elle sera alors examinée conjointement avec le domaine de qualification connaissances générales.

Profil de qualification

Le profil de qualification décrit les compétences opérationnelles dont doit disposer une personne en formation à la fin de sa formation. Le profil de qualification est développé à partir du profil d'activité et il sert de base à l'élaboration du plan de formation.

Procédure de qualification (PQ)

L'expression "procédure de qualification" est utilisée pour désigner toutes les procédures permettant de constater si une personne dispose de compétences mentionnées sur le plan de formation de la profession apprise.

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

En collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle (OrTra, les cantons) le SEFRI est compétent pour l'assurance qualité et le développement ultérieur des systèmes de formation professionnelle. Il veille à la comparabilité et à la transparence des offres dans toute la Suisse.

Enseignement des connaissances professionnelles

Dans l'enseignement des connaissances professionnelles dispensé par l'école professionnelle, la personne en formation acquiert des qualifications spécifiques à la profession. Les objectifs et les exigences sont indiqués sur le plan de formation. Les 6 notes figurant dans les bulletins semestriels de l'enseignement des connaissances professionnelles sont intégrées comme note d'expérience dans le processus de qualification.

Cours interentreprises (CIE)

Les CIE visent à transmettre et à faire acquérir un savoir-faire de base.

Partenariat*

La formation professionnelle est une tâche commune de la confédération, des cantons et de l'APD. Les trois partenaires associent leurs efforts pour assurer une formation de qualité et suffisamment de places d'apprentissage.

Ordonnance de le SEFRI concernant la formation professionnelle initiale (ordonnances de formation; OF)

L'OF d'une profession règle en particulier l'objet et la durée de la formation initiale, les objectifs et les exigences de la formation à la pratique professionnelle et de la formation scolaire, l'étendue du contenu éducatif et les proportions des lieux d'apprentissage ainsi que la procédure de qualification, les certificats et les titres décernés. L'OrTra présente habituellement une demande au SEFRI pour légiférer au sujet d'une OF et il l'élabore en coopération avec la confédération et les cantons. L'entrée en vigueur d'une OF est déterminée en partenariat, l'instance d'adoption est le SEFRI.

Travail pratique prescrit (TPP)

Le travail pratique prescrit est une alternative au travail pratique individuel. Deux expert-s-es en suivent l'exécution pendant toute la durée de l'examen. Tous les candidats accomplissent le même travail conformément aux dispositions figurant dans l'ordonnance de formation (position et durée de l'épreuve).

Objectifs et exigences de la formation professionnelle initiale

Les objectifs et les exigences de la formation professionnelle initiale sont définies dans l'OrFo et dans le plan de formation. Les domaines de compétences opérationnelles, les compétences opérationnelles et les objectifs de performance pour les trois lieux de formation à savoir l'entreprise, l'école professionnelle et les CIE figurent sur le plan de formation.

Autres observations sur les compétences opérationnelles

Les quatre dimensions des compétences opérationnelles peuvent être subdivisées en éléments professionnels spécifiques individuels. Ceux-ci comprennent:

1. Compétences professionnelles (CP)

Les compétences professionnelles comprennent:

- La connaissance des termes liés à la profession (jargon professionnel), les normes (de qualité), les éléments et systèmes et leur impact sur les situations de travail professionnelles.
- La connaissance des méthodes spécifiques à la profession et des procédés, de l'équipement et des matériaux et de leur utilisation correcte.
- La connaissance des dangers et des risques et les mesures de précaution et de protection qui en résultent ainsi que la conscience de la responsabilité.

2. Compétences méthodologiques (CM)

2.1 Techniques de travail

Pour résoudre les tâches professionnelles, les spécialistes de l'enveloppe des édifices misent sur des méthodes, des installations, des équipements et aides techniques appropriés. Ceux-ci leur permettent de maintenir l'ordre, de fixer des priorités, de rendre les processus systématiques et rationnels, de garantir la sécurité au travail et de respecter les règles d'hygiène. Ils planifient leurs étapes de travail, opèrent de manière ciblée et efficace et ils évaluent leurs opérations systématiquement.

2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Les spécialistes de l'enveloppe des édifices voient les processus d'entreprise dans leurs contextes respectifs. Ils prennent en compte à la fois les opérations en amont et en aval et ils sont conscients de l'impact de leur travail sur les produits et la réussite de l'entreprise.

2.3 Stratégies d'information et de communication

Dans les entreprises liées à la construction, l'utilisation des moyens d'information et de communication est importante. Les spécialistes de l'enveloppe des édifices sont conscients de cela et ils aident à optimiser le flux de l'information dans l'entreprise. Ils se procurent eux-mêmes les informations et les utilisent dans l'intérêt de l'entreprise et de leur propre formation.

2.4 Stratégie d'apprentissage

Diverses stratégies sont disponibles, afin d'accroître le succès de la formation. Les spécialistes de l'enveloppe des édifices réfléchissent sur leur comportement d'apprentissage et l'adaptent en fonction des différentes tâches et problématiques. Étant donné que chaque style d'apprentissage est différent, ils travaillent avec des stratégies d'apprentissage efficaces, qui leur procurent du plaisir à apprendre, du succès et de la satisfaction et renforcent ainsi leurs aptitudes à apprendre de manière autonome tout au long de leur existence.

2.5 Techniques de présentation

Le succès d'une entreprise est en grande partie déterminé par la manière, la façon dont les produits et les services sont présentés au client. Les spécialistes de l'enveloppe des édifices connaissent et maîtrisent les techniques et les médias de présentation et les utilisent en tenant compte de la situation.

2.6 Action écologique

Les spécialistes de l'enveloppe des édifices sont conscients de la disponibilité limitée des ressources naturelles. Ils adoptent un comportement économique avec les matières premières, l'eau et l'énergie et ils font appel à des technologies, des stratégies et des techniques de travail préservant les ressources.

2.7 Activité économique

L'activité économique est la base du succès de l'entreprise. Les spécialistes de l'enveloppe des édifices sont soucieux des coûts des matières premières et des matériaux, appareils, installations et équipements. Ils exécutent les tâches qui leur sont assignées de manière efficace et sécuritaire.

3. Compétences sociales (CS)

3.1 Capacité de communication

La communication factuelle est très importante pour la pratique compétente de la profession. C'est pourquoi les spécialistes de l'enveloppe des édifices sont communicatifs dans les situations professionnelles et qu'ils appliquent les règles de base des entretiens. Ils adaptent leur langue et leur comportement à la situation respective et aux besoins des interlocuteurs. Ils communiquent avec respect et estime.

3.2 Capacité à gérer les conflits

Dans le travail quotidien de l'entreprise où se rencontrent des gens avec des conceptions et des opinions différentes, peuvent surgir des situations de conflit. Les spécialistes de l'enveloppe des édifices en sont conscients et ils réagissent avec calme et pondération. Ils font face à la situation, acceptent d'autres points de vue, ils s'expriment avec pertinence et recherchent des solutions constructives.

3.3 Capacité de travailler en équipe

Le travail professionnel s'effectue individuellement ou en équipe selon les cas. Dans certaines situations, l'équipe est plus performante que l'individu. Si des spécialistes de l'enveloppe des édifices travaillent en équipe, ils appliquent les règles de travail en équipe.

4. Compétences personnelles

4.1 Capacité de réflexion

Les spécialistes de l'enveloppe des édifices peuvent remettre en question leur propre comportement, refléter leur expérience personnelle et leurs connaissances dans le quotidien professionnel. Ils sont capables de percevoir leurs propres attentes et celles de tiers, les valeurs et normes, de les distinguer et de les aborder (tolérance).

4.2 Agir de manière responsable

Les spécialistes de l'enveloppe des édifices ont leur part de responsabilité sur les résultats de production et les processus d'exploitation dans leur activité professionnelle. Ils prennent des décisions conscientes de manière autonome et agissent en conséquence dans leur domaine de responsabilité.

4.3 Résistance

Les spécialistes de l'enveloppe des édifices sont en mesure de résister au stress physique et psychique spécifique à l'emploi, ils connaissent leurs propres limites et cherchent à obtenir de l'aide afin de maîtriser des situations stressantes.

4.4 Flexibilité

Les spécialistes de l'enveloppe des édifices sont en mesure de s'adapter aux changements et aux différentes situations et d'y participer activement.

4.5 Disponibilité et position de travail

Dans le monde concurrentiel, ne survivent que les entreprises disposant de collaborateurs motivés et performants. Les spécialistes de l'enveloppe des édifices s'engagent à la réalisation des objectifs opérationnels. Ils développent et consolident leur disponibilité à fournir des prestations dans leur entreprise et à l'école. Leur position est caractérisée par la ponctualité, la concentration, le soin, la fiabilité et la précision.

4.6 Formation permanente

Les changements technologiques et les besoins changeants des clients exigent constamment de nouvelles connaissances et compétences ainsi qu'une volonté d'apprendre tout au long de leur vie. Les spécialistes de l'enveloppe des édifices sont ouverts à la nouveauté, continuent de se former toute leur vie et augmentent leur capacité concurrentielle sur le marché du travail et ils affirment leur personnalité.